**Entre-Gens Numéro 42, Novembre 2013**

Le Journal du

Regroupement des usagers du transport adapté de Châteauguay

(Châteauguay, Mercier, Léry, Beauharnois)

**Devenir une personne handicapée, ça peut arriver à tout le monde**

 Le transport adapté et l’accessibilité des lieux et des services sont des éléments essentiels à l’intégration des personnes qui vivent avec un handicap. Nous avons tous avantage à ce qu’ils se développent. Au RUTAC, nous en faisons la promotion. Nous lire ne peut que vous rendre une personne mieux outillée pour accueillir l’autre dans sa différence et pour mieux vous adapter aux aléas de la vie.

**Bienvenue au RUTAC**

 **Sommaire**

p.2 - Pas de plan, pas d’action, pas d’amélioration

  - Des améliorations, il en faut!

p. 3 - Invitation lancement du Guide d’accessibilité

  - Sites web accessibles

  - Devenir membre du RUTAC

p. 4 - Appel à tous

 - L’accessibilité des transports collectifs réguliers

  - Mercredis communautaires

 **INVITATION**

**Lancement du Guide d’accessibilité 2014:**

**Le 5 décembre 2013**

**à 14h00**

**à la Bibliothèque de Châteauguay,**

**Salle multimédia**

**Il y aura présentation du Guide et une mini- conférence au sujet de l’accessibilité des sites web.**

**Détails en page 3.**

Pas de plan, pas d’action, pas d’amélioration

La Ville de Châteauguay, comme toutes les autres villes d’importance au Québec, a l’obligation légale d’élaborer et de réviser à chaque année un plan qui prévoit les actions à poser pour améliorer l’intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées.

Évidemment pour être efficace, cette démarche doit se faire en concertation avec les associations qui interviennent avec les personnes handicapées et être attachée à un budget. La dernière révision remonte à janvier 2012 et le processus pour élaborer le plan d’action était très sommaire et aucun budget n’était prévu pour réaliser les actions.

L’an dernier, pour la première fois, une directrice a été désignée responsable de ce dossier et une démarche structurée de consultation a été amorcée. Deux rencontres ont réuni les groupes de Châteauguay œuvrant avec les personnes handicapées, soit un représentant de l’Office des personnes handicapées, du SRSOR, de Mouvement action découverte, du CSSS et du RUTAC.

Les représentants ont identifié des obstacles à l’intégration des personnes et ont soumis leurs suggestions. Il restait à établir les priorités de l’année, les mettre dans un plan d’action et défendre les budgets nécessaire à sa réalisation. Mais ces étapes n’ont pas été réalisées.

Pas de nouvelle, plus rien… Départ à la retraite de la directrice responsable de la démarche. Mort au feuilleton du plan d’action. Une nouvelle directrice à la vie communautaire a été nommée. Souhaitons que les énergies déployées se solderont par de réelles améliorations cette année.

**Des améliorations, il en faut!**

Les journaux traitent régulièrement de l’état des rues, des nombreux nids de poules qui rendent la conduite automobile hasardeuse et coûteuse. On parle peu de l’état des traverses piétonnes, des feux de circulation piétonniers et sonores ainsi que de l’état de la chaussée près des descentes de trottoir. Pourtant les personnes qui les utilisent en ont long à dire.

Cet été, plusieurs situations nous ont été rapportées et les personnes ont signalé les problèmes à la mairie. Par exemple, les roues des fauteuils roulants et les repose-pieds restent souvent bloquées dans les nids de poule près des descentes de trottoir. La personne en fauteuil roulant ne peut descendre ailleurs qu’à cet endroit. Une fois bloqué là, il faut attendre qu’une personne forte passe et veuille bien dégager la chaise. Les équipes de travaux publics doivent être sensibilisés à cette réalité.

Fréquemment, des personnes non-voyantes ou semi-voyantes ne peuvent traverser la rue et se rendre à destination car le feu de circulation sonore est hors d’usage. La personne ne peut traverser de façon sécuritaire si ce feu ne fonctionne pas. À chaque fois, il faut signaler la situation à la ville. Il serait pourtant simple de faire des vérifications de façon régulière.

**Les élections sont terminées, félicitation aux personnes élues. Maintenant, les besoins des personnes handicapées doivent aussi faire partie des dossiers prioritaires.**

**INVITATION : LANCEMENT DU GUIDE D’ACCESSIBILITÉ**

Vous êtes cordialement invités au lancement du GUIDE D’ACCESSIBILITÉ du RUTAC.

**Pourquoi un guide d’accessibilité?**

 Pour qu’une personne sache à quoi s’attendre, comme par exemple, des lumières éblouissantes ou de la musique à haut volume ne font pas le même effet à tous;

 Pour **choisir** le commerce où on va avant de réserver le transport adapté, un commerce accessible avec des toilettes accessibles;

 Pour connaître les services de livraisons et les services à domicile des commerces;

 Pour vivre un bon moment dans un endroit où on est bienvenue;

 Pour amener les commerçants et les responsables élus à penser et agir vers l’accessibilité.

Avec le soutien financier de l’Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), nous avons arpenté les commerces et institutions de Châteauguay, Mercier, Léry et Beauharnois pour en évaluer l’accessibilité. L’évaluation des lieux se poursuit et sera mise à jour.

Anne Pelletier, notre conceptrice web, a conçu un site web accessible pour accueillir ces informations. Elle a programmé une base de données qui permet d’entrer nos observations lors des visites de façon à ce qu’un diagnostic préliminaire de l’endroit soit disponible. La personne interroge alors l’accessibilité d’un lieu selon ses limitations comme par exemple visuelle, à la mobilité, etc.

Anne sera sur place pour présenter le fonctionnement du site et parler de l’accessibilité des sites web. Anne est conceptrice web et linguiste. Elle est une personne non-voyante.

**L’Accessibilité des sites web**

Pour toute personne non-voyante, l’accessibilité des sites est une condition essentielle à leur utilisation. L’intégration des personnes handicapées passe également parl’accessibilité des sites web.

Pour les institutions gouvernementales de tous les paliers, il s’agit d’une obligation légale.

Pour toute personne ou organisme qui a un site web, l’accessibilité permet de rejoindre une autre partie de sa clientèle qui a besoin d’information et de services.

Votre site est-il accessible? Est-il possible de le rendre accessible ou d’y ajouter un module accessible? Anne sera sur place pour répondre à vos questions.

**MEMBRE DU RUTAC ?**

Si vous n’êtes pas membre du RUTAC et que vous voulez devenir membre, vous n’avez qu’à nous téléphoner, laisser un message avec vos coordonnées pour qu’on vous rappelle. Il n’en coûte rien et cela vous permet d’être informé au sujet du transport adapté et de l’accessibilité sur le territoire.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**APPEL À TOUS**

Avez-vous eu besoin de vous rendre vers Valleyfield ou Montréal

cette année?

Avez-vous utilisé le transport adapté ou un autre moyen de transport?

Nous aimerions mieux connaître vos besoins en transport. Veuillez nous laisser vos coordonnées au 450-201-1739. Nous vous rappellerons.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’accessibilité des transports collectifs réguliers ~

Le plan d’action de 10 ans pour rendre accessible les transports réguliers n’est toujours pas élaboré.

Cette obligation créée par une loi adoptée en 2004 demande aux transporteurs de réfléchir de consulter et d’élaborer les actions qu’ils s’engagent à poser pour que les transports réguliers soient accessibles dans 10 ans. Le plan devait être remis au Ministère du Transport du Québec en 2010.

2014 est à nos portes et au lieu de poser des actions depuis 3 ans, on n’a toujours pas de plan !

Il semble bien qu’il faudra aller rappeler au CITSO son devoir de produire un plan d’action encore une fois et rappeler au Ministère qu’il doit l’exiger.

Rendre accessible aux personnes handicapées le transport collectif régulier, ce n’est pas une utopie. Mais il faut commencer un jour si on veut que ça se passe.

Trop de services sont offerts vers Montréal ou Valleyfield (justice, santé, éducation) et le service de transport adapté vers ces destinations sont minimales.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Mercredis communautaires**

Les mercredis communautaires sont de retour. C’est un bon endroit pour se familiariser avec les ressources et organismes de la région de Châteauguay. Les prochains auront lieu :

Le **6 novembre** à l’école Centennial Park, 85 rue Jeffries (coin St-Francis), sous le thème «Vivre ensemble». Cet immeuble est accessible aux personnes en fauteuil roulant •

Le **4 décembre** à l’école St. Willibrord située au 300, rue McLeod à Châteauguay sous le thème «Spécial Temps des fêtes» •

Une halte-garderie gratuite pour les enfants de moins de 7 ans est disponible. **Un souper spaghetti est offert à 2$.** Les activités sont gratuites et bilingues. Aucune inscription n’est requise.

Le RUTAC est présent pour faire connaître l’existence d’un service de transport adapté aux citoyens.

Nous joindre : Casier postal 66001, Châteauguay, Québec, J6K 5B7

Téléphone : 450-201-1739 Messagerie : rutac@videotron.ca